

Pour investir, le pays de Blain va devoir faire des choix

La situation financière délicate du pays de Blain s'est un peu améliorée en 2024. La collectivité va toutefois devoir poursuivre ses efforts en 2025 et faire des choix, parmi ses engagements, pour construire une déchetterie et lancer la Maison des services publics



Pour construire la nouvelle déchetterie, dont les travaux commencent, la communauté de communes doit emprunter 1,4 million d'euros. | OUEST-FRANCE

Le débat d'orientation budgétaire était à l'ordre du jour du conseil communautaire de Pays de Blain communauté, mercredi soir 29 janvier, au Gâvre. Cet exercice, obligatoire pour les collectivités de plus de 3 000 habitants, permet de dresser le bilan de la situation financière et de dégager des perspectives d'investissement pour les années à venir. Il doit donner lieu à un échange de points de vue entre les élus, mais n'a pas valeur de budget pour l'année 2025. C'est à Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron et vice-président en charge des finances, qu'est revenu le soin de présenter ce rapport 2024 et de suggérer des perspectives.

Un autofinancement toujours insuffisant

« La capacité d'autofinancement de notre collectivité, permettant de financer de futurs projets d'investissement, reste toujours restreinte, situe l'homme des finances. Dans ce contexte, des scénarios de réduction sur l'exercice des compétences obligatoires et supplémentaires devront être proposés en 2025, car le niveau d'épargne acceptable semble, à ce jour, difficilement constituable. »

La communauté de communes ne pourra pas en effet, compter sur des recettes supplémentaires. « La dynamique fiscale progressera très peu, alerte Emmanuel Van Brackel. Il faut également envisager une stabilisation, voire un recul des dotations de l'État et du Département. En revanche, la progression des charges de personnel est évaluée à 10 % : soit plus de 210 000 € à inscrire au budget de fonctionnement. »

« Cette année 2025 sera aussi marquée par un nouvel emprunt d'1,4 million d'euros sur le budget annexe des déchets, pour la construction engagée de la nouvelle déchetterie, continue le maire de Bouvron. Du côté du centre aquatique, en raison des faibles recettes, la subvention d'équilibre issue du budget principal sera de 690 000 €. »

Une embellie en 2026 ?

À la fin de cette présentation peu réjouissante, Emmanuel Van Brackel conclut toutefois sur une prudente remarque optimiste : « **Si tout va bien en 2025, nous pourrions envisager de financer, en 2026, la construction de la Maison des services publics, sans avoir recours à l'emprunt.** »

Parmi les autres investissements prévus en 2025, il y a l'amélioration du confort thermique des trois microcrèches de Bouvron, Le Gâvre et La Chevallerais, « **pour qu'il ne fasse plus 40° à l'intérieur, à la saison estivale** », pointe Nicolas Oudaert, vice-président en charge du développement économique.